

CGU « Alert'AVC »

Préambule avec les définitions et abréviations si nécessaire.

« CGU » : présentes conditions générales d'utilisation applicables aux utilisateurs des services de l'Application « Alert'AVC»

« Utilisateur(s)» : toute personne qui accède aux services et active un compte utilisateur.

« Services » : prestations fournies par « Alert'AVC » aux utilisateurs définies à l'article « Description des services ».

1. OBJET DES CGU

Les présentes CGU ont pour objet de définir les conditions d'accès et d'utilisation de l'Application « Alert'AVC » et des services disponibles pour les utilisateurs.

L'accès et l'utilisation des services par l'Utilisateur supposent que celui-ci ait préalablement pris connaissance des présentes CGU et les ait expressément acceptées.

2. SERVICES PROPOSES

L'Application « Alert'AVC » permet à une équipe soignante d'optimiser la prise en charge des victimes d'AVC, en coordonnant les actions entre les équipes de secours et les équipes médicales.

3. ACCES DES UTILISATEURS

3.1 Prérequis

L'utilisateur reconnaît disposer de la capacité juridique lui permettant de s'engager dans les présentes CGU et avoir été habilité par l'Hôpital Foch à utiliser les services.

L'utilisateur est informé que son acceptation des présentes CGU est formalisée par l'action de case à cocher « j'ai lu les conditions générales d'utilisation et les accepte » et de cliquer sur le bouton de validation qui s'affiche.

Cette acceptation constitue la preuve que l'utilisateur a pris connaissance desdites dispositions et vaut acceptation des présentes.

3.2 Conditions d'accès

L'utilisateur afin de créer un compte utilisateur doit s'inscrire sur la page d'accueil et de connexion de l'Application « Alert'AVC ». Une fois son compte utilisateur validé par l'administrateur d'Alert AVC, l'utilisateur pourra accéder aux Services.

Etape 1 : Lors de la prise en charge d'un patient en Alerte AVC par le régulateur vers une UNV, le transporteur déclenche l'application en cliquant sur « Démarrage d'une intervention ».

Etape 2 : La liste des UNV participantes s'ouvre et le transporteur choisit l'établissement correspondant.

Etape 3 : L'application indique alors au transporteur le temps de trajet et la distance kilométrique jusqu'au centre ainsi que les coordonnées téléphoniques de celui-ci. Possibilité de lancer un itinéraire sur le plan.

Le transporteur a également la possibilité de renseigner l'heure de début d'AVC qui sera enregistré dans l'application.

4. RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur peut à tout moment renoncer à l'utilisation de « Alert'AVC » et les services associés mais reste responsable de toute utilisation antérieure.

Toute utilisation manifestement abusive des Services entraînera la possibilité de limiter ou de suspendre tout ou partie des Services.

De façon générale, toute utilisation non conforme aux présentes entraînera la possibilité de suspendre l'accès à l'application « Alert'AVC ».

5. SECURITE

La connexion au Compte Utilisateur repose sur un système d'authentification fiable et sécurisé de l'Utilisateur.

Toute action réalisée par l'Utilisateur via son Compte personnel, à partir de ses éléments d'authentification sera réputée avoir été effectuée par l'Utilisateur et sous sa responsabilité exclusive.

A ce titre, l'Utilisateur s'engage à garder secrets ses éléments d'authentification étant entendu que l'Hôpital Foch ne pourra être tenue pour responsable de toute perte ou tout dommage survenant en cas de manquement à cette obligation, toute utilisation des éléments précités étant faite sous l'entière responsabilité de l'Utilisateur.

En cas de perte ou de vol de ses éléments d'authentification, ou encore de suspicion de leur utilisation par un tiers non autorisé, l'Utilisateur s'engage à en informer sans délai l'Hôpital Foch. Les éléments d'authentification de l'utilisateur existants seront désactivés par l'Hôpital, dans les meilleurs délais et de nouveaux éléments d'authentification seront adressés à l'Utilisateur.

6. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

6.1 Traitements de données à caractère personnel dans le cadre de l'utilisation des services

La mise en œuvre des Services accessibles via l'application « ALERT'AVC » nécessite la collecte et le traitement de données à caractère personnel au sens du Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016 (« RGPD ») et de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés.

Des données à caractère personnel concernant l'Utilisateur sont collectées et traitées dans le cadre de l'accès et de l'utilisation des Services accessibles via l'application « Alert'AVC ».

6.2 Finalités et types de données personnelles

Les données personnelles de l'Utilisateur peuvent être traitées afin d'optimiser la prise en charge des victimes d'AVC, en coordonnant les actions entre les équipes de secours et les équipes médicales de l'Hôpital.

6.3 Destinataires des données

Les destinataires des données des Utilisateurs sont le service de neurologie des centres UNV et SIGMA concernant l'hébergement des données.

6.4 Transferts des données hors de l'Union Européenne

À ce titre, le Responsable de traitement garantit que les données à caractère personnel de l'Utilisateur ne seront transmises à aucun tiers non autorisé, sans son accord.

6.5 Durée de conservation des données

L'Utilisateur est informé que ses données à caractère personnel sont conservées jusqu'à la désinscription de l'Utilisateur. Pour se désinscrire, l'Utilisateur doit suivre la procédure de suppression du compte au sein de l'Application « Alert'AVC » ou d'en informer le DPO de l'Hôpital Foch à l'adresse suivante : dpo@hopital-foch.com.

Elles seront susceptibles de faire l'objet d'analyses et d'études statistiques, dans le respect de l'anonymat de l'Utilisateur, et après mise en œuvre de l'ensemble des formalités requises auprès de la CNIL lorsqu'elles sont applicables.

6.6 Exercice des droits des personnes concernées

Conformément à la Règlementation, l'Utilisateur est titulaire d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression des données à caractère personnel le concernant, qu'il peut exercer auprès du délégué à la protection des données (DPO) de l'Hôpital Foch par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : dpo@hopital-foch.com

L'Utilisateur dispose également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3, place du Fontenoy – 75 334 Paris Cedex 07.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'Hôpital Foch dispose des droits de propriété intellectuelle sur l'application « Alert'AVC ». L'utilisation de « Alert'AVC » ne confère en aucun cas aux Utilisateurs un droit de propriété sur l'application « Alert'AVC ».

Toute utilisation, reproduction, copie, diffusion d'un ou de plusieurs Services et de l'application « Alert'AVC » pour un usage autre que privé est interdite.

L'ensemble des Services de l'application « Alert'AVC », incluant de manière non limitative, le nom de domaine, les textes, la charte graphique, les graphiques, les photographies, les dessins, les sons, les images, audio et vidéo, mais également l'arborescence, le plan de navigation, la conception et l'organisation de ses rubriques, leurs titres, existants ou à venir, est protégé par des droits de propriété intellectuelle, détenus ou revendiqués par l'Hôpital Foch, avec l'autorisation des titulaires de ces droits, le cas échéant.

Ces Services sont exclusivement destinés à l'information et l'usage personnels de l'Utilisateur qui bénéficie d'un droit d'usage, non collectif et non exclusif.

Sauf autorisation expresse et préalable de l'Hôpital Foch sont interdites toutes reproductions, représentations et utilisations par l'Utilisateur autres que celles visées ci-dessus et notamment :

- toute adaptation, mise à disposition du public à sa demande ou non, distribution, rediffusion sous quelque forme que ce soit, mise en réseau, communication publique, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie des œuvres, prestations, et tous éléments protégés ou susceptibles de protection par le droit de la propriété intellectuelle reproduits au sein d'Alert'AVC;
- tout lien, accès, modification, ajout, suppression qui porte sur le système de traitement automatisé de l'édition en ligne et qui modifie les conditions de publication ou la politique éditoriale.

Tout manquement de l'Utilisateur à ces obligations constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

8. MODIFICATION DES CGU

L'application « Alert'AVC » se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGU ou les règles concernant l'utilisation et les Services.

L'Hôpital Foch se réserve en outre le droit de faire évoluer l'Application « Alert'AVC » et les Services. Des modifications techniques pourront intervenir sans préavis de la part de L'Hôpital Foch.

L'Utilisateur sera informé de la mise en ligne au sein de la Solution de chaque nouvelle version des présentes CGU et pourra être invité à les accepter à nouveau.

9. DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les CGU sont soumises à la loi française. Toutes les difficultés relatives à la validité, l'Application ou l'interprétation des CGU seront soumises, à défaut d'accord amiable, au Tribunal de Grande Instance de Nanterre.